

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de procurations : 0
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 22 février 2019
Date de publication : 5 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf
Le quatre mars, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Gérard FALQUERHO, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Christophe ALLAIN – Pascale AUDOIN – Hélène BARAZER – Olivier BENGLOAN –
Sylvie CORMIER – Christian DERMY – Valérie DUPRE – Gérard FALQUERHO –
Jérôme FALQUERO – Isabelle GESREL – Jacques HERIO –
Marie-Pierre LE CHEVILLER – Guillaume LE DIODIC – Marie-Renée LE HEBEL –
Corinne LE HENO – Vincent LE HUITOUX – Lydie LE LESLE – Gérard LE PORTZ –
Jocelyne LE SAEC – Elisabeth LUCAS – Véronique LE MEUR – Pascale LE OUE –
Sandrine LE ROUX – André LOMENECH – Rolande MORVAN – Jérôme ROUILLON –
Jean-Yves SINQUIN – Marcel TALVAS – Fabrice VELY

Monsieur Guillaume LE DIODIC a été désigné, à l'ouverture de la séance,
secrétaire par 28 voix pour et 1 abstention.

LISTE DES CONCOURS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2019

LISTE DES CONCOURS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2019

Monsieur Le Maire expose les propositions d'inscription au budget primitif 2019 relatives à l'attribution de subventions aux organismes et associations figurant dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :

- d'approuver l'attribution des subventions aux associations et organismes cités en annexe à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à procéder au mandatement des dépenses correspondantes.

Les crédits afférents sont imputés à l'article 6574 du budget primitif 2019.

Pour copie conforme,

Le Maire,



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Gérard FALQUERHO